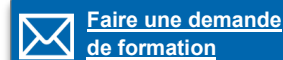




Fiche DP3TRA

DROIT DES PERSONNES

LE DROIT D'ASILE : BASE THEORIQUE POUR INFORMER LES DEMANDEURS



Date (s) : à déterminer	Lieu : sur site	Durée : 1 jour (7 heures)	Tarif adhérents : 1400 €
-------------------------	-----------------	---------------------------	--------------------------

Objectifs pédagogiques

Cette formation donnera des éléments de base pour accompagner et orienter un demandeur d'asile. Le droit d'asile permet à des personnes étrangères en situation de danger dans leur pays d'origine de s'intégrer en France. Ce droit, qui se décline sous diverses formes (réfugié et protection subsidiaire), se développe et évolue, notamment en fonction de questions sociétales. Ainsi, le droit d'asile a connu plusieurs réformes.

La précarité des demandeurs d'asile rend souvent difficile l'exercice de leurs droits à cause d'une méconnaissance de ce dernier. En effet, une personne étrangère demandant l'asile en France doit suivre une procédure spécifique qui lui permettra de s'intégrer par la suite.

- ◆ Acquérir une vision d'ensemble du droit d'asile afin de pouvoir identifier les principaux problèmes et orienter efficacement les interlocuteurs
- ◆ Savoir comment constituer un dossier de demande d'asile et les différentes étapes de la procédure
- ◆ Connaître les différents moyens d'action dont disposent les personnes demandeurs d'asile pour garantir leurs droits
- ◆ Cerner les situations spécifiques des demandeurs d'asile précaires et analyser leurs droits

Programme

Introduction

- ◆ L'asile en chiffres
- ◆ Les acteurs de l'asile
- ◆ Les textes

Les différentes formes de protection

- ◆ Le statut de réfugié
- ◆ La protection subsidiaire
- ◆ L'apatridie

Le parcours du demandeur d'asile

- ◆ L'asile sur le territoire français
 - L'association de pré-accueil
 - L'enregistrement au guichet unique
 - La décision de la préfecture (procédure accélérée ou procédure normale)

- L'Instruction de la demande d'asile
- La décision de l'OFPPA
- Le recours de la CNDA
- L'obligation de quitter le territoire (OQTF)
- Demande de réexamen
- ◆ La procédure Dublin III
 - Placement en procédure "Dublin"
 - Déroulement
 - Recours
 - La cessation ou le transfert de la responsabilité

Public : Tout bénévole ou professionnel en relation directe avec un public de personnes en situation de précarité, aux prises avec des problèmes d'ordre juridique

Prérequis : Aucun

Modalités et délais d'accès à la formation :

Inscription via le formulaire en ligne jusqu'à deux semaines avant la formation; deux jours si la formation est confirmée, sous réserve de places disponibles. La formation se tient à partir de 3 participants inscrits, avec une capacité maximum de 15 participants.

Pour les personnes en situation de handicap, l'Uriopss IDF a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap.

Méthodes pédagogiques mobilisées :

Alliance de théorie et d'échanges avec les participants sur leurs pratiques. Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier ou dématérialisé. Délivrance d'une attestation de fin de formation.

Intervenant :

Fabienne GRIOLET : Avocate, formatrice en droit d'asile. Intervenante de Droits d'urgence qui est en partenariat avec l'URIOPSS IDF



Méthodes et modalités d'évaluation :

Évaluation des acquis en cours de formation par des études de cas. Évaluation de la satisfaction stagiaire par la remise d'un questionnaire d'évaluation en fin de formation.

Cette formation est également réalisable en intra, dans vos locaux.